

Réponses aux questions des candidats relatives à l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrales sur bâtiments, serres et hangars agricoles et ombrières de parking de puissance comprise entre 100 kWc et 8 MWc ».

3^{ème} période de candidature

Ces réponses ont été élaborées par la direction générale de l'énergie et du climat, qui a arrêté le cahier des charges dans sa dernière version.

Q1 [26/06/2017] : Le nouveau formulaire de candidature doit intégrer le détail d'un éventuel montage financier si le choix est fait de la participation collective à hauteur de 40% du capital en fond propre du projet.

Pouvez-vous SVP nous indiquer le niveau de détail attendu vis-à-vis de ce montage financier ? S'agit-il de vous fournir le nom des 20 personnes physiques ou collectivités participantes ? Voulez-vous avoir le pourcentage exacte de leur participation au capital ? Ou toutes autres exigences de votre part ?

R : Le Candidat devra indiquer a minima les éléments suivants :

- la nature de l'engagement envisagé : le Candidat est une collectivité territoriale ou un groupement de collectivité ; le Candidat est une SA et 40% du capital sera apporté de manière participative ; le Candidat est une société coopérative et 40% du capital sera apporté de manière participative ; 40% du financement du financement sera apporté de manière participative.
- le type d'apport envisagé : apport par au moins 20 personnes physiques ; apport par une collectivité territoriale ; apport par un groupement de collectivités ; apport conjoint (préciser).
- les montants d'apport correspondant par type d'apport envisagé.
- les instruments financiers envisagés pour remplir l'engagement.
- passage par une plateforme de financement participatif : oui / non.